En direct des communes, Travaux

LA FONDATION DU PATRIMOINE OUVRE UNE CAGNOTTE POUR RESTAURER LA CHAPELLE DE PEYRELADE

Une convention de souscription en faveur de la préservation de la chapelle Saint Christophe de Peyrelade, a été officiellement signée ce vendredi 3 février 2023 par Christian Forir, Maire de Rivière-Sur-Tarn, aux côtés de Bernard Pourquié, Adjoint aux travaux, et Bernard Guérin, Délégué Fondation du Patrimoine 12.

Publié le 08 février 2023

Soutenir la sauvegarde et la valorisation de la chapelle de Peyrelade, c'est l'objectif de cette convention signée entre la mairie de Rivière Sur Tarn et la Fondation du patrimoine. Une campagne de dons a été lancée afin de financer les travaux.

Faire un don

Un site patrimonial en ruine

Cet ancien édifice religieux dispose de maçonneries en pierres calcaires avec de fines voûtes . De nos jours, malgré l'usure du temps, l'état des vestiges atteste de la qualité originelle de construction de ce bâti qui, depuis son promontoire naturel, a su ainsi traverser les âges, selon la Fondation du Patrimoine. Située à quelques mètres du Château fort de Peyrelade cette chapelle présente un intéret historique important, c'est pourquoi il est nécessaire de réaliser des travaux de réabilitation.

Un futur cheminement pédestre

Ce programme patrimonial de conservation s'inscrit dans l'opération globale de remise en valeur de ce site incontournable, caractérisé notamment par un itinéraire pédestre proposant la découverte des monuments voisins du Château de Peyrelade et du Manoir de Vignals, situés également sur la commune de Rivière sur Tarn. Ainsi, grâce à cette souscription, vous pouvez aider à la sauvegarde et à la valorisation de la chapelle Saint Christophe de Peyrelade.